

Le Courrier

DE ROUBAIX-TOURCOING

PARIS-LILLE !!! Du Theatre de l'Adultere au Theatre du Silence

Paris, 27 mai. — Tous les soirs, entre vingt-et-une et vingt-trois heures, une femme trompe son mari dans onze théâtres de Paris... Eh oui nous sommes ainsi faits que nous ne savons plus rire devant la scène que si on nous fait voir un mari malheureux en ménage. Pendant quelques temps, les auteurs dramatiques ont pu tirer sur la corde de quelques pantins, créés par la nouveauté, le mystère, l'embusqué, le critique stratagème, la marraine, le filleul qui va un peu fort, le mercanti. Et puis, avec le temps, tout cela s'est usé, les ficelles se sont rompues... Alors on revient aux vieux, aux pauvres moyens d'autrefois dont nos pères s'amusaient en buvant des pichets de bière à la Nouvelle-Avenue... Et comme il ne s'agit pas de nos productions nationales dont le besoin d'ailleurs ne se fait nullement sentir, on a fait venir de l'étranger, d'Angleterre, d'Amérique et surtout d'Allemagne, des vaudevilles, des sketches, des opérettes, voire des films, ou le petit dieu Cupidon a remplacé par des gaffes les fleches de son carquois... Oh ! Puisque M. Chéron s'obstine à empêcher l'importation des bêtes à cornes, ne pourrait-il pas étendre ses droits prohibitifs, aux faux Scagnarelle et aux pseudo-Boubouroche, qui sont les héros des pièces étrangères ? Ce serait toujours autant de pris sur l'ennemi, sinon sur l'Allié...

La Conférence de La Haye

L'Amérique et la France n'y participeraient pas

Paris, 27 mai. — Depuis plusieurs jours, des échanges de vues très intéressantes se sont poursuivies entre le cabinet français et le département d'Etat à Washington, au sujet des perspectives ouvertes par la prochaine réunion des experts à La Haye. Le gouvernement américain persiste dans son point de vue, qui est que le dernier memorandum de la délégation soviétique à Gênes offre aucune base solide à de nouvelles pourparlers et que la première condition pour reprendre la discussion avec quelques chances de succès serait le retrait pur et simple de ce document intransigeant. Comme il n'est pas probable que les soviets en arrivent à une telle concession, la participation des Etats-Unis demeure extrêmement douteuse. Dans ces conditions, on croit savoir que le gouvernement français ne serait pas, à l'heure présente, disposé à participer à une nouvelle conférence dont l'échec serait certain.

Le voyage à Londres de M. Poincaré

Paris, 27 mai. — Au sujet du voyage que M. Poincaré doit faire à Londres, à l'occasion des fêtes données en l'honneur de Verdun, on fait remarquer que ces fêtes coïncideront avec des dates politiques importantes. En effet, la manifestation en l'honneur de Verdun aura lieu le 17 juin. Or, la conférence de La Haye doit s'ouvrir le 20. D'autre part, la seconde quinzaine de juin sera la période critique des réparations, si l'Allemagne n'accepte pas les conditions des Alliés pour le rattachement. L'échéance est bien fixée au 31 mai, mais la commission des réparations a l'habitude de laisser à la parole défilante, un délai d'une quinzaine avant de dresser le constat. Il est donc fort possible que la manifestation prévue du 17 juin coïncide avec une conférence politique de M. Lloyd George et de M. Poincaré.

Le Cabinet allemand approuve M. Hermès

Paris, 27 mai. — La situation créée par le cabinet Wirth-Hermès est actuellement stationnaire. Le cabinet allemand prend une décision définitive la réponse aux renseignements complémentaires demandés à la commission de reporter à une date postérieure au 31 mai, le délai fixé pour l'arrêt de l'émission des billets de banque. Les journaux de matin confirment que la majorité des ministres se rangent aux côtés de M. Hermès, et considèrent les propositions apportées par lui comme une base acceptable de négociations.

Inscrit de force sur le mur de l'église

Beauvais, 27 mai. — Le tribunal civil de Beauvais a rendu son jugement relatif à l'action judiciaire intentée contre le curé-doyen de Méru par les époux Louis. Ces derniers demandaient la radiation du nom de leur fils sur la plaque commémorative apposée dans l'église de la localité et portant le nom de tous les enfants de Méru morts pour la France. Cette affaire était d'abord venue devant le juge de paix, qui s'était déclaré incompétent. Le 31 mars dernier, elle était plaidée devant le tribunal civil de Beauvais. L'affaire fut mise en délibéré et le jugement a été rendu : il déboute les époux Louis de leur demande et les condamne aux dépens.

Les permissions agricoles supprimées cette année

Paris, 27 mai. — En raison de la situation actuelle des effectifs, les commandants de région ne pourront pas, cette année, mettre des travailleurs militaires à la disposition des agriculteurs. Toutes les autres casernes vides ont été affectées à des services militaires ou à des services d'état-civil et d'exhumations, de désobusage, de récupération, d'éducation etc. Il est rappelé d'ailleurs que, en règlementant le jeu des permissions en 1922, le ministre de la Guerre et des Pensions a invité les commandants de région à répartir les journées de permission de telle sorte que les hommes de troupe puissent participer aux travaux agricoles, dans la plus large mesure possible.

UNE FETE DE FAMILLE AU "REVEIL DU NORD"

Hier, une fête de famille a réuni tous les collaborateurs illois du « Réveil du Nord » pour féliciter nos amis Emile Gest, chef des services d'inspection de la vente, nommé récemment officier de l'Instruction Publique, et Lucien Le Masson, secrétaire de la rédaction, officier d'Académie. Un joyeux déjeuner, parfaitement servi dans les salons de l'Hôtel Bellevue, à Lille, a donné lieu, comme il convient à quelques discours, empreints de cordialité et M. P. Delesalle, président du Conseil d'Administration et M. Guillaume, rédacteur en chef, exprimèrent aux nouveaux promoteurs, ainsi qu'aux camarades Volchensere, Moronval et Perriau, de l'atelier, décorés de la médaille du Travail, les félicitations très sincères et affectueuses auxquelles ils ont été associés.

Le temps d'aujourd'hui

Vents faibles ou modérés de Nord-Est. Brumeux et nuageux le matin. Beau temps nuageux et un peu frais le nuit. Le minimum de température sera de 4 degrés 10°.

LES CASERNES DU NORD

Beaucoup d'entre elles sont inoccupées et risquent de tomber en ruines avant d'être utilisées

La guerre a apporté dans tous les domaines de grands changements, de grandes transformations. Qui l'eût cru qu'elle aurait trouvé sa répercussion jusque dans les casernes, ces vastes immeubles occupés par les troupes depuis des dizaines d'années, sinon depuis des siècles qui de temps immémoriaux ont abrité dans leurs murs vétéranes, des générations et des générations de jeunes gens de toutes les contrées et de toutes les conditions. Le plupart de nos casernes du Nord, semblaient être autant de concessions à perpétuité, qui, jusqu'à leur écoulement, seraient appelées à remplir le rôle pour lequel elles étaient destinées, mais la guerre est venue qui a tout bouleversé, et aujourd'hui les mutations et les suppressions de régiments ont fait de bon nombre d'entre elles des bâtiments abandonnés qui s'effritent et se désagrègent sous les intempéries. Plusieurs raisons ont contribué à cette désaffection momentanée de nos casernes d'abord, et en tout premier lieu la réduction des effectifs de paix, puis les disponibilités budgétaires du ministère de la guerre, qui ont eu pour suite la suppression de formations de troupes et de régiments entiers et enfin les modifications apportées dans l'emploi des forces de l'armée active, modifications nécessitées par l'obligation de protéger la frontière de l'Est, plutôt susceptible d'être menacée. Des alliances nouvelles ont été conclues qui ont permis de dégarnir certaines frontières, de sorte que l'axe de concentration des troupes de couverture a dû être momentanément déplacé. Toutes ces réformes successives ont particulièrement atteint le Nord, qui a vu ses casernes se vider et ses régiments se dissoudre, s'ils n'étaient pas dirigés vers d'autres garnisons.

Leur destination future

En présence de l'abandon caractéristique de ces immeubles importants, une question se pose logiquement. Que deviendront-ils ? Va-t-on les laisser s'écrouler sans les utiliser dans l'intérêt des populations ? Cette situation avait intéressé le citoyen Pierre Delcourt, maire de Condé, qui, à la séance du Conseil général du 4 mai, déposait un vœu qui recueillit un avis favorable du 5e bureau, dans lequel il demandait que la question de désaffectation de ces casernes soit examinée et que les établissements inhabités soient définitivement rendus aux villes qui en feront la demande, à leur libre disposition. En suite de ce vœu, le ministre de la Guerre fit donner une réponse, dans laquelle il disait que les casernes sont de deux catégories, ou elles appartiennent à l'Etat et elles seront remises obligatoirement à l'Administration des Domaines aux fins d'allocation, ou de réaffectation à d'autres services publics, si elles sont devenues absolument inutilités à l'autorité militaire, ou elles ont été concédées par les communes, et elles retourneront aux communes.

Les régiments supprimés et déplacés

Les effectifs des garnisons du Nord de la France ont été considérablement réduits, de sorte que dans le plupart des villes qui les abritaient, les casernes ont été abandonnées ou affectées momentanément à d'autres usages. Dans l'infanterie, le dépôt du 165e régiment, qui se trouvait à Lille, au début de la guerre, a été supprimé; de même que le 145e régiment, en garnison à Maubeuge; le 81e régiment, en garnison à Avesnes, Le Quesnoy et Landreocles. Le dépôt du 110e régiment d'infanterie, en garnison à Bergues, a été également supprimé. Quant au régiment même, qui tient garnison à Dunkerque, ses effectifs ont été considérablement réduits. A Condé, où se trouvait un dépôt du 127e d'infanterie, il ne reste plus qu'un détachement de troupe à effectif squelettique. D'autre part, le 73e régiment d'infanterie, en garnison à Béthune, a été supprimé. Quant au 8e d'infanterie, qui se trouvait à Saint-Omer, il a été déplacé à Calais. Dans l'artillerie et la cavalerie, des changements sérieux ont été également apportés dans l'emploi des garnisons. Le 151e régiment d'artillerie à pied, de Maubeuge, a été supprimé; le 88e régiment d'artillerie lourde à tracteur, le sera le 1er juillet prochain. Quant au 9e cuirassiers, de Douai, et au 6e cuirassiers, de Cambrai, ils ont été dirigés vers Lyon, où ils tiennent actuellement garnison.

Ce que sont devenues les casernes

Les casernes ayant été abandonnées pour les raisons que l'on connaît, on a dû les employer à d'autres usages, où leur utilisation était possible. A Lille, notamment, la caserne Négrier a été affectée aux services du Centre spécial de réforme. Toutes les autres casernes vides ont été affectées à des services militaires ou à des services d'état-civil et d'exhumations, de désobusage, de récupération, d'éducation etc. Il est rappelé d'ailleurs que, en règlementant le jeu des permissions en 1922, le ministre de la Guerre et des Pensions a invité les commandants de région à répartir les journées de permission de telle sorte que les hommes de troupe puissent participer aux travaux agricoles, dans la plus large mesure possible.

Une femme de ménage capitaliste et voleuse

Bordeaux, 27 mai. — Une femme de ménage qui possède cent beaux billets de mille francs, voilà certes qui n'est pas banal. C'est cependant le cas de Mme Amélie Leveuve D... 43 ans, demeurant rue de Vincennes, au domicile de laquelle la police vient de découvrir 91.450 francs de titres divers, 1.200 francs en billets de banque, 900 francs en or, 600 francs en argent, une importante quantité de lingerie fine, des bas de soie, des dentelles, du tulle, des sacs de parfumerie des montres, des statuettes, etc. C'est sur la plainte de Mme Privat, chez laquelle Amélie L... était employée, en qualité de femme de ménage, et qui elle avait volé deux douces d'oreilles d'une valeur de 5.000 francs, que la police a opéré la fructueuse perquisition.

Un navire bolchevik dans le port de Hull

Londres, 27 mai. — Un navire bolchevik le « Karl Marx » est entré hier dans le port de Hull, venant de Petrograd, avec un cargaison de bois de charpente. Il est amarré au quel des docks Victoria, où il excite la curiosité du public. A l'arrière, flotte un drapeau rouge, avec en noir les lettres N. S. F. S. R. qui représentent, dit-on, les mots : « Fédération socialiste russe ». Le navire est pourvu de la T. S. F., et porte un équipage d'environ 40 hommes. Tout le monde à bord, depuis le capitaine jusqu'au dernier matelot est vêtu de la même façon. Tous ont la tête tondeuse à ras. Un des marins, qui parle anglais, a expliqué que le navire n'était allé pas plus que ceux des autres officiers sont plus forts que ceux des hommes. Le médecin du bord, qui porte une chaîne et une montre en or, a déclaré que son salaire est de 60 millions de roubles par mois. Plusieurs hommes d'équipage ont montré aux curieux des billets de banque de 50 millions de roubles.

L'Amérique a trop d'or

New York, 27 mai. — On mande de Pittsburgh que M. Crispien, prononçant un discours, devant les banquiers de l'Etat de Pennsylvanie, a déclaré que « la situation économique des Etats-Unis était menacée du fait que dans la banque accumulée sans cesse de l'or ».

Le mystère de Goas-al-Ludu

La fillette assassinée est-elle la petite Picard ?

Brest, 27 mai. — Le bruit de la découverte du cadavre d'une fillette au bord de la ferme de Goas-al-Ludu s'est répandu avec rapidité dans les communes voisines. Des fermiers, accourus pour voir le cadavre de l'enfant découvert dans une lande. Le parquet de Châteaulin a envoyé le docteur Gourion, de Pleyben, Ce praticien — qui n'est pas médecin légiste — s'est borné à relever des traces de blessures sur le corps et a constaté que le crâne de l'enfant, complètement dénudé, est d'une grosseur anormale. Les débris du petit cadavre ont été mis en bière et dirigés sur Châteaulin où ils seront l'objet d'un minutieux examen. Se trouve-t-on en présence des restes de la fillette des époux Picard ? Rien jusqu'à présent ne permet de l'affirmer. Les vêtements maculés de sang trouvés autour du cadavre sont pourtant ceux qui portaient l'enfant le jour de sa disparition. Quant aux pauvres petites choses qui ont appartenu à l'enfant qu'ils adoraient, on voit les fermiers de Goas-al-Ludu verser de grosses larmes. Ils n'affirment plus que la fillette ramassée par eux de Châteaulin est la leur. La doute est entré dans leur esprit et on a l'impression qu'ils pensent comme toutes les personnes qui se sont penchées sur le cadavre, que leur pauvre enfant a été la victime d'un sadique.

Des soupçons

Les soupçons se portent de nouveau sur ce racommoder ambulant de parapluies, Christophe Kéramon, âgé d'une cinquantaine d'années, qui, à diverses reprises, s'était placé chez les époux Picard comme ouvrier agricole. Il était venu le jour même de l'enlèvement à la ferme de Goas-al-Ludu et il avait été invité à déjeuner. On remarque qu'il cessait particulièrement Poullet et on l'entendait à deux reprises, dire qu'il lui trouverait une bonne place dans les environs de Châteaulin-du-Faou. Vers 13 heures, il quitta la ferme, se retourna une fois encore sur le seuil, pour caracoler à Châteaulin, lui disait : « Tu viendras, avec moi... On a recherché, depuis, le chemin suivi par Kéramon, et l'on a appris qu'il avait passé la nuit dans un village voisin. L'hypothèse qui a suivi semblait rendre impossible sa culpabilité, on a abandonné cette piste. Condamné depuis à un mois de prison pour défaut de carnet anthropométrique, il a purgé sa peine à la prison de Châteaulin et a été relâché le 10 mai. Qu'est-il devenu ? On l'ignore. M. Bedonet, commissaire de la brigade mobile, qui dirige l'enquête, a donné ordre à ses agents et aux gendarmes de rechercher Kéramon. Ce magistrat ne semble cependant pas croire à la culpabilité du vagabond, mais son devoir lui commande de ne rien négliger pour arriver à la découverte de la vérité.

Un satyre s'est pendu

L'ouvrier agricole Louis Lepot, âgé de 25 ans, s'est pendu la nuit dernière dans la chambre de sursis de la gendarmerie de Froisy. Il était inculpé de 2 tentatives de vol commises la veille dans les champs sur une fillette de 11 ans et une jeune femme d'une trentaine d'années.

Dans la Magistature

M. Gaston Glorian, juge-suppléant à la Cour d'Appel de Douai qui depuis l'arrêté de M. le procureur général de l'arrondissement de Lille, vient d'être titularisé à Avesnes. Nous sommes particulièrement heureux de saluer cette nomination qui n'est que la première et juste récompense d'une brillante et rapide carrière.

Une illustration des décrets Chéron

Du fait des décrets Chéron, des milliers de kilos de viande pourrie ont été débarrassés aux Halles de Paris et jetés au rebut à la voirie.

Une illustration des décrets Chéron

Du fait des décrets Chéron, des milliers de kilos de viande pourrie ont été débarrassés aux Halles de Paris et jetés au rebut à la voirie.

Ce bon M. Chéron

Alex Will

M. Chéron est venu à Phalempin apporter l'exemple réconfortant d'un ministre rebondi, symbole de l'agriculture prospère, bien nourrie et ne manquant point de bras que parce que le ventre a tout absorbé. M. Chéron a eu tort de ne pas venir jusqu'à Lille. Il aurait pu visiter les étalages de nos marchands de victuailles et constater que la vie est chère dans le Nord. Il aurait vu que ses décrets restreignent les importations de viande étrangère ont eu sur le coût de la viande les plus désastreux effets; que le beurre et les œufs; ont renchéri au lendemain de ses décisions d'augmenter les droits d'entrée; et que nous payons de ce fait sa propagande électorale de Normandie.

Le ministre a inauguré l'exposition agricole de Phalempin

M. Henry Chéron ministre de l'Agriculture, a présidé hier à Phalempin, l'inauguration de l'exposition d'application de l'énergie électrique et mécanique à l'agriculture. Le ministre était accompagné de MM. Loucheur et Daniel Vincent, anciens ministres. Parmi les personnalités participant à la réception, on remarquait MM. Naudin, préfet du Nord; Delecloux, maire de Phalempin; Auguste Poté, sénateur; Macarez, des Rotours, députés du Nord; Contencin, chef du Cabinet du préfet; Camerou, secrétaire général de la reconstruction; Monsarrat, secrétaire des Services vétérinaires du Nord; Buche, directeur des Services Agricoles du Nord; Tandart, directeur de l'Ecole d'Agriculture de Waggonville; Vandewyck, chef des Services du génie rural et Carpentier, son adjoint; Albert Descamps, président de la Chambre de Commerce de Lille; Carlier, conseiller général; Debuchy; G. Poté et Dordain, de la Société des Agriculteurs du Nord; Clerc, chef des Services des transports à la reconstruction, etc.

Une illustration des décrets Chéron

Du fait des décrets Chéron, des milliers de kilos de viande pourrie ont été débarrassés aux Halles de Paris et jetés au rebut à la voirie.

Une illustration des décrets Chéron

Du fait des décrets Chéron, des milliers de kilos de viande pourrie ont été débarrassés aux Halles de Paris et jetés au rebut à la voirie.

Une illustration des décrets Chéron

Du fait des décrets Chéron, des milliers de kilos de viande pourrie ont été débarrassés aux Halles de Paris et jetés au rebut à la voirie.

Une illustration des décrets Chéron

Du fait des décrets Chéron, des milliers de kilos de viande pourrie ont été débarrassés aux Halles de Paris et jetés au rebut à la voirie.

Une illustration des décrets Chéron

Du fait des décrets Chéron, des milliers de kilos de viande pourrie ont été débarrassés aux Halles de Paris et jetés au rebut à la voirie.

Une illustration des décrets Chéron

Du fait des décrets Chéron, des milliers de kilos de viande pourrie ont été débarrassés aux Halles de Paris et jetés au rebut à la voirie.